

# **RESINHOM PISCINES**

**Peinture de finition pour piscines**

## **SOMMAIRE**

---

---

<b>1° Principe</b>	<b>3</b>
<b>2° Domaine d'application</b>	<b>3</b>
<b>3° Choix du système en fonction du support</b>	<b>4</b>
<b>3.1 Choix du primaire</b>	<b>5</b>
<b>3.2 Choix du revêtement PU</b>	<b>6</b>
<b>3.3 Les matériaux : Primaires et Revêtements PU</b>	<b>6</b>
<b>3.4 Mise en œuvre, CAUSES &amp; REMEDES</b>	<b>7-8</b>
<b>4° Recommandations relatives à la piscine</b>	<b>9</b>
<b>5° Contrôles préalables à l'application du revêtement PU</b>	<b>10</b>
<b>6° Conditions d'application</b>	<b>10</b>
<b>7° Remplissage de la piscine</b>	<b>10</b>
<b>8° Dysfonctionnements susceptibles d'affecter le revêtement PU au cours de l'exploitation</b>	<b>10</b>
<b>9° Filtration</b>	<b>11</b>
<b>10° Traitement de l'eau</b>	<b>11-12</b>
<b>10.1 Qualité de l'eau</b>	
<b>10.2 Produits et procédés de désinfection</b>	
<b>11° Ligne d'eau</b>	<b>13</b>
<b>12° Vidange et hivernage</b>	<b>13</b>
<b>13° Phénomènes liés au vieillissement</b>	<b>13</b>
<b>14° Evolution des propriétés du revêtement PU</b>	<b>14</b>
<b>15° Réparation</b>	<b>14</b>
<b>16° Sécurité des piscines</b>	<b>14</b>

## 1° Principe

---

**RESINHOM** vous propose une peinture afin d'obtenir une finition optimale pour votre piscine et pour son environnement (terrasse, rochers, pierres...), ce système est liquide et MONOCOMPOSANT, et vous permet de réaliser une finition teintée ou transparente, traitée anti UV :

**RESINHOM Piscines** : souple et dur (élasticité 60 %) pour intérieurs et plages de piscines,

Ainsi qu'une gamme de primaires d'accrochage qui permettent des finitions sur supports non poreux tels que mosaïque, verre...

**PRIMAIRE EPOXY** : primaire en phase aqueuse, non stabilisé aux UV

**PRIMAIRE EPOXY UV** : primaire epoxy 100%, stable UV

**Note : Il est indispensable de consulter avec attention la totalité de ce document , les fiches techniques des produits et leurs fiches de données de sécurité avant chaque utilisation et de réaliser les essais recommandés concernant l'adéquation du support avec nos produits (adhérence, etc.), vérifier la non présence de contre-pressions et s'assurer de l'étanchéité intérieure et extérieure du support sur lequel sera appliqué le système RESINHOM Piscines**

Dans la suite de ce document, **RESINHOM Piscines** sera nommé par 'revêtement PU'.

## 2° Domaine d'application

---

**Ces revêtements s'appliquent :**

- Aux finitions de constructions neuves et aux finitions consécutives à une réfection du support.
- Sur n'importe quel type de support en parties courantes, excepté PVC, Polyéthylène, Polypropylène, EPDM, (dans tous les cas il est nécessaire de réaliser un essai au préalable et de contacter KRYPTON CHEMICAL).
- Concernant les points singuliers en PVC et ABS, il est préconisé de faire un essai au préalable.

Ce document s'adresse aux applicateurs professionnels et aux particuliers.

Ces revêtements s'appliquent uniquement aux piscines dont la température de l'eau est inférieure ou égale à 28° C, cependant les dépassements ponctuels occasionnés par les conditions climatiques sont tolérés.

## 3° Choix du système en fonction du support

Supports poreux neufs ou anciens (béton, bois, pierre, ciment...) :

<b><u>Résine Teintée :</u></b>	<b><u>Résine Transparente :</u></b>
<p><b>PRIMAIRE EPOXY</b> 1 à 2 couches 150 - 300 gr/m<sup>2</sup></p> <p style="text-align: center;">+</p> <p><b>RESINHOM Piscines (1 kg/m<sup>2</sup> mini)</b></p> <p>3 à 5 couches teintées 100 - 250 gr/m<sup>2</sup> / couche 3 à 5 couches transparentes 100 - 250 gr/ m<sup>2</sup>/couche</p>	<p><b>PRIMAIRE EPOXY UV</b> 1 à 2 couches 150 - 300 gr/m<sup>2</sup></p> <p style="text-align: center;">+</p> <p><b>RESINHOM Piscines (1 kg/m<sup>2</sup> mini)</b></p> <p>6 à 10 couches transparentes 100 - 250 gr/m<sup>2</sup> / couche</p>

Supports non poreux neufs ou anciens (carrelage, verre, mosaïque...) :

<b><u>Résine Teintée :</u></b>	<b><u>Résine Transparente :</u></b>
<p><b>PRIMAIRE EPOXY</b> 1 à 2 couches 150-300gr/m<sup>2</sup></p> <p style="text-align: center;">+</p> <p><b>RESINHOM Piscines (1 kg/m<sup>2</sup> mini)</b></p> <p>5 couches teintées 100 - 250 gr/m<sup>2</sup> / couche 5 couches transparentes 100 - 250gr/m<sup>2</sup>/couche</p>	<p><b>PRIMAIRE EPOXY UV</b> 1 à 2 couches 150-300gr/m<sup>2</sup></p> <p style="text-align: center;">+</p> <p><b>RESINHOM Piscines (1 kg / M2 mini)</b></p> <p>6 à 10 couches transparentes 100 - 250 gr/m<sup>2</sup> /</p>

Rénovation sur supports polyester ou autres peintures :

<b><u>Peinture Teintée :</u></b>	
<p><b>PRIMAIRE EPOXY</b> 1 à 2 couches 150-300gr/m<sup>2</sup></p> <p style="text-align: center;">+</p> <p><b>RESINHOM Piscines (1 kg/m<sup>2</sup> mini)</b> 3 à 5 couches teintées 100 - 250 gr/m<sup>2</sup> / couche 3 à 5 couches transparentes 100 - 250 gr/ m<sup>2</sup>/couche</p>	<p style="text-align: center;"><b>IMPORTANT :</b></p> <p><i><b>Dans tous les cas , il est obligatoire de revenir au support initial :Poncer la totalité de la couche de polyester ou peinture, puis aspirer et nettoyer à l'acétone avant d'appliquer le Primaire Epoxy.Faire un test du système avant application définitive.</b></i></p>

Dans le cas d'un traitement de plage de piscine, il est nécessaire de saupoudrer sur l'avant dernière couche +/- 2 à 3 kg/m<sup>2</sup> de silice afin d'augmenter l'adhérence en milieu humide.

**Dans tous les cas il est indispensable d'appliquer la quantité préconisée au minimum, même si cela occasionne le fait d'appliquer des couches supplémentaires .**

### **3.1 Choix du Primaire**

***\*(1) Par couche, dans le cas ou le support est très poreux, il est recommandé (dans le cas d'une finition teintée) d'appliquer 2 couches de Primaire Epoxy dont la première peut être diluée à 10 – 20 % d'eau ou 10 – 20% de solvant suivant sa base chimique.***

Identifier votre primaire sur le tableau précédent en fonction du support et du choix de la finition teintée ou transparente. Important : lire les fiches techniques et de données de sécurité.

Les Primaires s'appliquent au pinceau, au rouleau ou à l'airless, avec une température ambiante et du support supérieure à 5° et toujours supérieure de 3° au point de rosée.

Après application, le support doit présenter un aspect uniformément brillant, dans les zones ou cela ne serait pas le cas, il est indispensable d'appliquer une nouvelle couche de primaire sur ces zones.

Consulter notre service technique avant application afin d'assurer le bon choix du PRIMAIRE. Les temps de séchage et de recouvrements sont les suivants :

	Primaire Epoxy et Epoxy UV
Temps de séchage à 25°*	4 à 7 h
Temps de recouvrement*	max 24h*

**\* Dans le cas ou suite à l'application, il y a exposition en plein soleil, il est indispensable de ne pas attendre que la surface du primaire ne devienne comme un vernis car l'adhérence entre le RESINHOM PISCINES et le primaire serait moindre, il faut donc appliquer le revêtement PU dès que le Primaire est sec (moins de 8 h après son application).**

Au-delà des temps indiqués (pour raisons dépendant de la météo ou autre), poncer légèrement et nettoyer au solvant RESINHOM (légèrement, faire test sur une petite partie) puis appliquer une nouvelle couche.

Après un dépassement de 48h, poncer et revenir au support.

L'application du primaire doit s'effectuer sur un support propre et sain.

Dans le cas d'une application avec le PRIMAIRE EPOXY ou le PRIMAIRE PU le taux d'humidité du support ne doit pas être supérieur à 8% et de 4% maximum dans le cas du PRIMAIRE R4 ou R8.

## 3.2 Choix du revêtement PU

Le choix de **RESINHOM Piscines** se fait dans le cas où il n'y a pas de contre pression. **en aucun cas il ne fait office de barrière par rapport aux contre pressions ainsi que les Primaires contre les remontés d'humidité** .

*Ne pas appliquer en couche trop épaisse sinon risque de coulée sur support vertical et risque de bullage sur support horizontal.*

Les temps de séchage et de recouvrement sont les suivants :

Temps de séchage à 25 <sup>o**</sup>	6 à 12h
Temps de recouvrement**	12 à 36h

\*\*suivant l'épaisseur et le taux d'humidité.

**\*\* Dans le cas où suite à l'application, il y a exposition en plein soleil, il est indispensable de ne pas attendre que la surface de RESINHOM Piscines ne devienne comme un vernis car l'adhérence entre les couches suivantes serait mauvaise. Il faut donc appliquer le PRIMAIRE PU.**

Au-delà des temps indiqués (pour raisons dépendant de la météo ou autre), poncer légèrement, nettoyer, laisser sécher puis appliquer le PRIMAIRE PU RAYSTON, et appliquer une nouvelle couche.

En cas de température inférieure à 15°C, il est possible de diminuer le temps de séchage des revêtements PU avec l'**ACCELERATEUR PU**. Ces revêtements PU étant auto-lissants, il est possible de les thixotroper pour application sur parois verticales en y incorporant l'**Agent Thixo** de la gamme, uniquement avec **RESINHOM Piscines** sinon le transparent risque d'être opaque/jaune ; faire un test et se référer aux fiches techniques et de données de sécurité avant d'utiliser ces produits).

## 3.3 Les matériaux : Primaires et Revêtements PU

**Les Primaires :**

	Primaire Epoxy	Primaire Epoxy UV
<b>Définition</b>	Primaire Epoxy bi composant	Primaire Epoxy bi composant
<b>Destination</b>	Tous supports	Tous supports
<b>Présentation</b>	liquide fluide prédosé en 2 parties	liquide fluide prédosé en 2 parties
<b>Couleur</b>	opaque jaune	transparent
<b>Viscosité</b>	300 mPa.s	± 200 mPa.s
<b>Extrait sec</b>	100%	100%
<b>Densité</b>	1,1 gr/cm3	1 gr/cm3
<b>Conditionnement</b>	10 et 20 kg	7 et 28 kg
<b>Stockage</b>	12 mois à l'abri de la chaleur	12 mois bidons retournés à l'abri de la chaleur
<b>Inflammabilité</b>	non	non

## Le revêtement PU :

	<b>RESINHOM Piscines</b>
Définition	Résine de finition PU monocomposante
Destination	Finition
Présentation	liquide semi fluide autolissant
Couleur	Transparente
Viscosité	± 700 mPa.s
Extrait sec	60%
Densité	0,95 gr/cm3
Conditionnement	4 / 9 et 20 kg
Stockage	6 mois bidons retournés à l'abri de la chaleur
Inflammabilité	oui

**Il est indispensable de rincer à l'eau 10 jours après la dernière couche avant de mettre la piscine en eau.**

### **IMPORTANT :**

**Bien respecter les quantités préconisées, car en cas d'épaisseur trop fine, la finition risque de se dégrader plus rapidement.**

### **3.4 Mise en œuvre**

#### **A) Préparation du support**

Sur béton neuf, il est indispensable qu'il ait été coulé au moins 28 jours au préalable avant l'application.

La surface du support doit présenter un aspect régulier (nettoyé, dégraissé, raboté, ragrée si nécessaire et exempt de laitance de ciment).

Les réparations types fissures, joints de reprise ou de fractionnement seront pontés.

L'utilisation d'acide pour nettoyer le support est interdite !!!

Dans le cas de présence de micro-algues, mousses... un traitement spécifique devra être appliqué (faire test au préalable).

Après sondage, les parties mal adhérentes sont éliminées puis l'état de surface sera reconstitué.

Les fissures comprises entre 0,3 et 2 mm seront pontées avec un polyuréthane en cartouche. Au-delà de 2 mm jusque 10 mm, le joint sera ponté avec un polyuréthane en cartouche puis armé avec le **RESINHOM Piscines** + GEOMAX.

Au-delà de 10 mm il sera nécessaire de placer un fond de joint, puis appliquer le polyuréthane en cartouche puis armé avec le **RESINHOM Piscines** + GEOMAX. Dans certains cas il est obligatoire de chanfreiner les arrêtes.

## **B) Application du Primaire**

Choisir le(s) Primaire(s) en fonction du support, puis appliquer au rouleau, brosse ou airless.

Respecter les délais de séchage.

Lire la fiche technique et de sécurité.

## **C) Application du PAINTCHLORE**

Il est important de respecter la quantité de produit à appliquer.

Si vous utilisez un rouleau pour l'application, utiliser un rouleau poil court / mi-long afin de ne pas surcharger la couche qui ensuite présenterait des coulures (faire test au préalable).

Afin de conserver dans le temps la souplesse de la membrane réalisée, il est recommandé de ne pas mélanger **RESINHOM Piscines** avec des charges extérieures à la gamme RESINHOM.

Ne pas débuller.

Ne pas travailler en plein soleil.

Lire la fiche technique et de sécurité.

## **Important : CAUSES & REMEDES**

### **Apparition de bulles et cloques :**

**Causes** : Mélange trop rapide.

Support humide.

Épaisseur trop importante lors de l'application.

Trop de pâte colorante qui accélère aussi le temps de séchage

**Application sur support chaud ou dégageant de la vapeur d'eau.**

Application en plein soleil.

**Problème de contre-pression ou d'incompatibilité avec le support.**

**Taux d'humidité trop important**

**Remèdes** : Laisser sécher puis raser avec un cutter et vérifier l'absence de liquide sous les bulles (en présence de liquide ; essuyer et laisser sécher) , appliquer 1 couche de PRIMAIRE PU (faire test au préalable) enfin les couches suivantes de **RESINHOM Piscines**

Par temps chaud appliquer en début de matinée et/ou en fin d'après midi.

Enlever la totalité du revêtement et choisir un autre système.

Dans le cas d'un excès de pâte colorante qui accélère le temps de séchage aussi, il faut diluer avec du SOLVANT RESINHOM ou du SOLVANT RETARDATEUR.

## **N'adhère pas :**

*Causes :* Support humide.

Support non compatible (Polyéthylène, polypropylène, certains ciments...) .  
Temps de recouvrement dépassé

*Remèdes :* Poncer, éliminer puis laisser sécher le support.

Poncer, éliminer puis préparer le support (voir chap. 3.4).

Poncer, éliminer et décaper le support si possible.

Voir chap 15 pour la réparation.

## **Ne sèche pas ou lent à sécher :**

*Causes :* Mauvais dosage du Primaire Epoxy (seul bi-composant du système).

Conditions atmosphériques (trop froid inf. à 5° sans accélérateur et ou  
taux d'humidité trop faible.

*Remèdes :* Si possible attendre que la couche sèche, sinon l'éliminer totalement  
et attendre de meilleures conditions météorologiques.

## **Coulures :**

*Causes :* Couche trop épaisse.

*Remèdes :* Poncer puis continuer le nombre de couches recommandées.

## **Changement de teinte dans l'eau / blanchiment en surface :**

*Causes :* Non respect du délai de mise en eau.

Une partie de la surface est plus exposée au soleil qu'une autre .

Présence d'un objet sur la surface pendant le temps de séchage.

Présence importante de calcaire dans l'eau donc blanchiment lors de baisse  
du niveau d'eau.

*Remèdes :* Respecter le délai avant la mise en eau, 10 jours.

La teinte va se stabiliser dans le temps.

Recommencer si vous n'êtes pas satisfait.

Traiter en amont le système de filtration par rapport à la dureté de  
l'eau.

[Ne pas hésiter à consulter notre service technique.](#)

## 4° Recommandations relatives à la piscine

---

---

Un réseau de drainage et un puisard doivent être prévus selon les prescriptions décrites dans les DTP n°4.

Ce puisard peut être constitué par un puits de décompression, mais en aucun cas celui-ci ne doit recueillir d'autres effluents. Le propriétaire de la piscine doit veiller à le maintenir en bon état de fonctionnement et en sécuriser l'accès.

**La conception de la piscine doit permettre d'éviter les infiltrations d'eaux souterraines d'origines diverses qui peuvent nuire aux performances du revêtement, car en aucun cas SYNTHÉZ Développement ne sera responsable de la déformation éventuelle de la membrane,** qui pourrait nuire à son aspect et à sa bonne tenue dans le temps. Toute présence d'eau entre le bassin et le revêtement peut générer des contre-pressions susceptibles de provoquer des désordres tels que la formation de cloques irréversibles.

## 5° Contrôles préalables à l'application du revêtement PU

---

---

Avant d'engager tous travaux de finition avec l'un de ces systèmes, une préparation de la surface est obligatoire (pontage des fissures, remplacement des carreaux, revenir au support initial, décapage de l'ancien revêtement, sablage, dégraissage, dépoussiérage, grenailage, ponçage, nettoyage, rinçage.....) suivant son état. Ainsi que la réalisation d'un essai concernant les produits nécessaires pour l'application (PRIMAIRE et **RESINHOM Piscines** ) avec respectivement le support et le type de traitement de l'eau.

## 6° Conditions d'application

---

---

Ne pas appliquer le revêtement PU en plein soleil, sur support humide ou gras ainsi que par temps de vent (risques : poussières et feuilles pouvant se coller).

Il est indispensable de prendre connaissance des fiches techniques et de sécurité des produits (primaires, peintures...) afin d'utiliser les matériels d'application et de sécurité adéquats.

## 7° Remplissage de la piscine

---

---

**Il est indispensable de rincer à l'eau 10 jours après la dernière couche avant de mettre la piscine en eau.**

Il est recommandé de remplir la piscine / le bassin avec de l'eau d'un réseau de distribution conforme à la directive 98/83/CE, relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Cependant l'eau peut provenir d'un forage, d'un captage ou d'un puits. Dans ce cas, il est impératif avant le remplissage, de faire procéder à une analyse de l'eau, notamment physico-

chimique (pour détecter l'éventuelle présence de métaux qui peuvent avoir des effets néfastes sur le revêtement PU : fer, cuivre, manganèse) et de demander conseil à un spécialiste sur les conditions d'utilisation de cette eau. Dans le cas d'une piscine à usage collectif, l'emploi d'une eau autre que celle du réseau de distribution est soumis à autorisation préfectorale.

Quelle que soit l'origine de l'eau (réseau, forage ou autre), une analyse simple au moment du remplissage doit être réalisée afin de mettre en place l'équilibre de l'eau (titre hydrotimétrique, titre alcalimétrique complet, potentiel hydrogène). Cette analyse permet de réaliser les réajustements nécessaires pour assurer une qualité d'eau propre à la baignade. (voir paragraphe traitement de l'eau).

Si le remplissage est réalisé au moyen d'un tuyau amovible, celui-ci ne doit pas risquer d'endommager le revêtement PU. Il convient de porter une attention toute particulière aux embouts, raccords et colliers de serrage métalliques.

## 8° Dysfonctionnements susceptibles d'affecter le revêtement PU au cours de l'exploitation

---

Les cloques, tâches, farinage ou autres déformations susceptibles d'apparaître derrière ou sur le revêtement PU après la mise en eau de la piscine, peuvent être dues aux agressions chimiques ou physiques suivantes :

- Présence d'humidité, permanente ou temporaire entre le support et le revêtement PU,
  - Mise en eau trop rapide (mettre en eau 10 jours après la dernière couche qui aura été rincée)
  - Incompatibilité chimique entre le support et le revêtement PU (un test au préalable est demandé).
  - Utilisation de produits ou procédés de traitement de l'eau incompatibles avec le revêtement PU, notamment une concentration trop forte en produits de désinfection ou en résidus de produits (chloramine, acide isocyanurique) suite à un renouvellement d'eau insuffisant,
  - Une valeur du pH de l'eau non maintenue en régime permanent entre 7 et 7,4
  - Un non respect des règles de contrôle, d'application ou de remplissage,
- La durée de vie du revêtement PU est liée à l'environnement et aux conditions d'exploitation et d'entretien, il est de la responsabilité de l'utilisateur de la piscine.
- Non respect des quantités du revêtement **PAINTCHLORE** préconisé.

### **AVERTISSEMENT :**

Malgré d'excellentes propriétés mécaniques conférées par le revêtement PU, il ne saurait résister à des agressions extérieures. Par conséquent, il faut éviter :

- le contact direct des produits de traitement, notamment les produits stérilisants, avec la surface du revêtement PU,
- les chocs mécaniques (chutes d'objets au contact, pied de parasol, fauteuil de jardin...),
- les frottements divers anormaux,
- les actes de vandalisme, matériaux abrasifs à proscrire,
- le contact prolongé d'objets métalliques oxydables ou de matières organiques avec la surface du revêtement PU.

Cette liste n'est pas exhaustive et il est recommandé, en cas de doute, de ne rien entreprendre sans avoir obtenu au préalable l'avis d'un professionnel.

## 9° Filtration

---

---

Il existe divers types de systèmes de filtration qui présente un pouvoir filtrant plus ou moins important et dont l'encrassement est plus ou moins rapide.

Il est essentiel de disposer d'une filtration adaptée à la taille, l'environnement et à la configuration de la piscine. Le temps de filtration est fonction de la fréquentation et des conditions climatiques.

**Note :** *Pour le renouvellement de l'eau, il convient de se reporter aux recommandations données dans le DTP n°11 .*

Le brassage de l'eau doit être homogène. Les zones dans lesquelles l'eau est stagnante peuvent être des foyers de formation bactérienne.

## 10° Traitement de l'eau

---

---

### 10.1 Qualité de l'eau

L'utilisateur de la piscine doit s'assurer de l'équilibre de l'eau en respectant les conditions suivantes :

- T.H. (dureté de l'eau) doit être compris entre 8°F et 25°F,
- pH (potentiel hydrogène) doit être compris entre 7 et 7,4,
- Taux de PHMB entre 25 mg/l et 50 mg/l.

**Note :** *Cette plage de pH assure un confort de baignade et une efficacité optimale des produits d'entretien.*

- T.A.C. (titre alcalimétrique complet) doit être compris entre 10°F et 20°F.

Les résultats de l'analyse permettent de déterminer, si nécessaire, les ajustements qu'il convient d'apporter à l'eau pour respecter les valeurs préconisées (utilisation de la balance de TAYLOR).

Il est toutefois nécessaire de prévenir toutes précipitations tartriques et/ou métalliques susceptibles de se former. L'utilisation d'agents séquestrant du calcaire (anticalcaire) et d'agents séquestrant des métaux est recommandée à cette fin.

**D'une façon générale, l'utilisateur devra s'assurer, au préalable, de la compatibilité des produits et/ou procédés choisis pour traiter l'eau de sa piscine avec le revêtement PU. En cas de doute ne pas appliquer le revêtement PU car SYNTHÉZ Développement ne garantie pas ce dernier.**

### 10.2 Produits et procédés de désinfection

Ce paragraphe n'a pas pour objet de se substituer à toutes recommandations ou notices des fabricants de produits de traitements chimiques pour piscines.

**AVERTISSEMENT :** Pour des raisons de sécurité, aucun mélange des produits chimiques ne doit être réalisé à l'état concentré.

Les produits de désinfection les plus couramment utilisés sont les suivants :

- les isocyanurates de chlore, sous forme de galets, pastilles ou granulés (chlore dit « stabilisé »),
- les hypochlorites de sodium, calcium ou lithium (sous forme liquides, granulés ou tablettes) (chlore dit « non stabilisé »).

***Dans tous les cas il est indispensable de consulter les fabricants de ces produits ou procédés et de faire un essai, avant leurs utilisations, en vue de vérifier leurs compatibilités avec le revêtement PU.***

***Ne pas jeter de galet de chlore sur le PAINTCHLORE.***

**L'utilisation de sulfate de cuivre pur ou non spécialement formulé pour l'emploi en piscine est interdite.**

Tout nouveau produit ou système de traitement de l'eau pouvant apparaître sur le marché, après l'édition de ce document devra être approuvé par son fabricant quant à sa compatibilité avec le revêtement PU.

L'utilisation conjointe de produits et/ou procédés de traitement doit être validée par un professionnel. Certains mélanges peuvent entraîner des dégâts irréversibles sur le revêtement PU.

## 11° Ligne d'eau

---

---

La ligne d'eau est particulièrement sensible aux dépôts de calcaire (suivi de farinage blanc), de métaux ou autres produits gras qui se fixent sur le revêtement PU.

Un entretien régulier de la ligne d'eau est recommandé pour empêcher toute pénétration de ces dépôts au cœur du revêtement PU, rendant alors son nettoyage impossible.

Un nettoyage régulier et minutieux doit être pratiqué avec des produits adéquats, non abrasifs, compatibles avec le revêtement PU, a fortiori s'il s'agit d'une membrane teintée.

## 12° Vidange et hivernage

---

---

Dans tous les cas, **la vidange** de la piscine doit être réalisée selon les règles de l'art. Dans le cas d'une désinfection au moyen de produits à base de chlore stabilisé ou de l'emploi de produits stabilisants seul, le respect des dosages préconisés par le fabricant et le renouvellement d'eau suite aux nettoyages de filtre, doit permettre d'éviter une concentration en acide isocyanurique supérieure à 75 mg/l. Le cas échéant, une vidange de 30% de son volume est nécessaire.

**Avec ce type de revêtement PU il est cependant préconisé de ne jamais vider la piscine si vous n'êtes pas sûr à 100% d'une arrivée éventuelle de contre-pression donc de cloquage.**

La température de l'eau étant un facteur très important du développement des algues et/ou des micro-organismes, **l'hivernage** et la remise en service d'une piscine doivent se faire autour d'une température de 10°C.

Le traitement de l'eau et l'entretien de la piscine doivent être absolument assurés durant la période d'hivernage, afin d'éviter de voir algues, bactéries et tartre se développer ou se former rapidement dans la piscine, et d'assurer sa protection totale jusqu'à sa remise en service. Un produit spécifique d'hivernage doit être utilisé, dans le cas où le traitement de l'eau ou l'entretien de la piscine n'est pas assuré, pour prévenir toute précipitation tartrique et tout développement d'algues dans la piscine.

Un nettoyage de la charge filtrante et des dispositifs de filtration, sont également à réaliser en fin de saison pour éviter leur mise au sec pendant l'hiver et donc leur incrustation.

En l'absence d'hivernage, comme défini ci-dessus, on peut également conserver une filtration réduite pendant cette période mais continue en cas de gel.

Une couverture d'hivernage protège le bassin des salissures dues aux corps étrangers, feuilles, vers de terre, objets métalliques, etc..., dont le contact prolongé et la décomposition peuvent être à l'origine de tâches.

## 13° Phénomènes liés au vieillissement

---

---

Le revêtement PU subit une décoloration normale due à son vieillissement. Etant un aliphatique pur modifié contact chlore, ce dernier ne peut subir une décoloration accéléré que dans les cas suivants :

- mauvaise utilisation des produits ou procédés de traitement de l'eau (mise en contact à l'état pur / concentré de produits de traitement directement contre celui-ci),
- non respect des temps de filtration et/ou une masse filtrante mal entretenue,
- mauvais fonctionnement des appareils de nettoyage,
- arrêt prolongé du système de filtration avec un reste de produits de traitements dans les skimmers.

## 14° Evolution des propriétés de la membrane

---

---

Voir rapport en annexe ou sur demande à notre service technique, comprenant le résultat des tests réalisés en vieillissement accéléré sur la membrane en milieu chloré et salé.

## 15° Réparation

---

---

En cas de réparation, il est recommandé de bien laissé sécher le revêtement PU et poncer pour augmenter l'adhérence future puis aspirer, nettoyer avec un solvant type acétone, puis appliquer une couche de PRIMAIRE PU (lorsque le revêtement est propre et sec), puis 1kg/m<sup>2</sup> de **RESINHOM Piscines** suivant la nécessité, toujours sur la totalité de la surface afin d'éviter les amorces et donc une facilité de décollement à cause de l'eau. ( consulter notre service technique) .

**Concernant la réparation des parties immergées, il est indispensable d'appliquer minimum quatre à six couches sur la totalité du bassin après réparation.**

## 16° Sécurité des piscines

---

---

En matière de sécurité, les utilisateurs des piscines doivent se conformer aux réglementations applicables.

Note : Pour les éléments de protection pour piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif, voir les normes NF P 90-306 , NF P 90-307, NF P 90-308 et NF P 90-309.

Les informations comprises dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sont données de bonne foi.

**Il est indispensable de s'assurer qu'il ne peut y avoir de contre-pressions future qui occasionneraient des dommages irréparables tels que présence de cloques, dans ce cas le client sera seul responsable de ce fait. De ce fait il est obligatoire de s'assurer qu'il y ait une zone de drainage ainsi qu'un puit de décompression.**

**Une étude de sol sera également nécessaire afin de s'assurer que l'environnement ne présentera pas de dommage futur en contre-pression.**

**Les applications et possibilités de mise en application sont tellement nombreuses, que ces informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer afin de s'assurer de l'adéquation du produit à chaque cas et supports différents.**

**Nous rappelons que SYNTHÉZ Développement n'est en aucun cas responsable du support sur lequel l'application est réalisée, donc non responsable d'un éventuel problème de fissuration, décollement, déformation ou cloquage de la membrane provenant de causes extérieures.**

Il convient à l'utilisateur (professionnel ou particulier) d'avoir la compétence technique pour exécuter ce travail dans les règles de l'art. Cependant, les conditions d'utilisations étant hors de notre contrôle, aucune responsabilité ne peut être acceptée de notre part en cas de pertes ou de dommages occasionnés par une mauvaise utilisation de ces produits.